

«Personne ne peut bloquer les projets d'investissement de mon secteur»



Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3634 - Mercredi 5 août 2015 - Prix : 10 DA

Tramway d'Alger

Un incident technique à l'origine de l'interruption du trafic

Page 24

Rencontre Ouyahia - Saadani

Le rapprochement renvoyé aux calendes grecques

Page 3

Les arabistes sur les traces des islamistes

Par Mohamed Habili

La campagne pour le moins virulente menée actuellement contre la ministre de l'Education, Nouria Benghebril, se présente comme une levée de boucliers des défenseurs de la langue arabe suite non pas à une remise en cause effective de celle-ci, mais à une suggestion ou recommandation parmi d'autres à l'issue d'une conférence tenue sur les problèmes pédagogiques responsables des taux élevés en matière d'échec scolaire. Cette recommandation souligne l'importance de l'utilisation de la langue maternelle chez l'enfant dans le processus d'acquisition du savoir, ce qui semble aller de soi, et qui du reste fait l'objet d'un large consensus dans la communauté scientifique. Elle est perçue par les arabistes à tous crins (bien plus d'ailleurs que les islamistes, dont les visées ne recoupent que partiellement celles des premiers) comme une brèche dans laquelle sont susceptibles de s'engouffrer la partie de l'opinion hostile au statut privilégié accordé à l'arabe classique, alors qu'il n'est qu'une des langues pratiquées dans le pays. On aurait pu croire qu'ils ne montent en ligne qu'à titre préventif, pour faire en sorte que la recommandation reste lettre morte, qu'elle ne soit en aucune façon prise en compte, d'autant que leur position n'est pas aussi forte qu'il peut paraître à première vue. Non seulement en effet la ministre ne manque pas de soutien dans la société civile, mais ce qu'elle préconise repose sur du solide, outre qu'il relève du bon sens. Suite en page 3

Ils sont sommés de céder les logements de fonction

Des retraités de l'Education dans la rue ?



Ph > D. R.

Après des années de service et de dévouement, les enseignants retraités de l'Education nationale risquent l'expulsion du logement de fonction qu'ils occupent, suite aux mises en demeure qui leur sont parvenues de la direction de l'Education. Lire page 2

Le prix du baril de pétrole à moins de 50 dollars

Le gouvernement devant le fait accompli

Page 3

Festival maghrébin de musique andalouse de Koléa

Une occasion pour revisiter le répertoire ancestral

Page 13

Ils sont sommés de céder les logements de fonction

Des retraités de l'Education dans la rue ?

■ Après des années de service et de dévouement, les enseignants retraités de l'Education nationale risquent l'expulsion du logement de fonction qu'ils occupent, suite aux mises en demeure qui leur sont parvenues de la direction de l'Education.

Par Louiza Ait Ramdane

L'administration de l'Education nationale a décidé d'expulser des logements de fonction des enseignants qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes durant des décennies. Ainsi, ils peuvent se retrouver du jour au

Amar Ghoul, ministre du Tourisme à Annaba «Personne ne peut bloquer les projets d'investissement de mon secteur»

Le ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, Amar Ghoul, a déclaré, hier à Annaba, que «personne ne peut bloquer les projets d'investissement dans le secteur du tourisme», invitant les responsables locaux des établissements hôteliers à «accélérer les procédures de lancement des travaux de construction».

Emmerveillé par le décor naturel de la baie ouest de Chetaïbi, le ministre a souligné, lors de sa visite d'inspection et de travail des projets de son secteur à Annaba, que «la zone d'extension touristique de la baie ouest, qui se situe à Chetaïbi, est l'une des plus belles baies au monde». Il a demandé aux responsables de ce projet d'accélérer le lancement des travaux. M. Ghoul a souligné que les investisseurs ont le feu vert pour leurs projets, à condition de suivre et respecter le cahier des charges. Le ministre, accompagné d'une importante délégation, a assisté, lors de sa visite à ce site touristique, à un exposé du plan d'aménagement touristique de cette zone. Amar Ghoul a ensuite procédé à la visite du projet de l'hôtel Daar Echadli d'une capacité de 80 lits, s'étalant sur une superficie de 3 234,85 m et dont le coût de construction est de 3 400 000 000 DA. Un autre hôtel a été visité par le ministre, l'hôtel Sheraton 5 étoiles, dont le montant s'élève à 1 300 000 000 000 DA et comptera 203 lits. Le responsable de ce projet touristique a estimé que les travaux s'achèveront le mois d'octobre 2015 et il sera opérationnel au mois de décembre. Le premier responsable du secteur du tourisme a ensuite visité une exposition artisanale de la wilaya de Ouargla sur la plage Rizzi Amor. Le ministre Amar Ghoul a annoncé des mesures visant à booster l'artisanat traditionnel et promis des espaces de vente et d'exposition dans les hôtels en cours de construction.

De notre envoyée à Annaba, Thininene Khouchi

lendemain SDF par la faute d'une incompréhension. La responsabilité de cette situation anachronique et conflictuelle incombe entièrement au ministère de l'Education, du fait de son total désengagement à prendre en charge le retraité ou à le maintenir dans les lieux occupés par certains depuis plus de 30 ans après une dure et longue carrière.

Cette situation que connaissent les retraités de l'Education nationale n'est pas propre aux seuls retraités de la wilaya d'Alger, puisque, à en croire le coordinateur du comité de la capitale, «d'autres collègues vivent la même situation que nous à travers toute l'Algérie mais sans que la tutelle communique le chiffre national».

Poursuivis en justice par les inspections académiques de leur wilaya de résidence, ils sont aujourd'hui sous la menace d'expulsion des logements de fonction qu'ils occupent encore, faute d'un toit décent. Ces anciens directeurs, enseignants et agents de service des établissements scolaires, dénoncent cette «injustice» et exigent «l'arrêt immédiat des poursuites judiciaires contre les fonctionnaires retraités occupant des logements initialement de fonction». Cette chasse aux retraités, menée sans discernement, risque de tourner au vinaigre et discréditer l'administration. Les concernés menacent de sortir dans la rue à partir de la prochaine rentrée des classes qui aura lieu dans un mois, pour contester cette mesure, ô combien discriminatoire. Le cri de détresse lancé à travers la lettre rendue



publique se veut comme une dernière chance «pour le règlement de cette affaire». Les retraités qui ont servi le secteur de l'Education pendant des décennies, regrettent par ailleurs que la mise en demeure ait été notifiée sans que la tutelle ait trouvé une solution à leur cas. Les retraités lancent un dernier appel de détresse pour que la tutelle trouve une solution de rechange à leur situation. En revanche, ces enseignants concernés menacent de sortir dans la rue

pour dénoncer cette «injustice», à partir de la prochaine rentrée scolaire.

Ces derniers se disent victimes d'une «décision arbitraire», puisque l'Etat ne fournit pas d'alternative. Ils se disent également «lésés dans leurs droits, bien qu'ils aient consacré toute une vie à former des générations d'Algériens». N'écartant pas la possibilité de recourir à des mouvements de protestation dès la rentrée scolaire, la Coordination demande au pré-

lable une solution. «Nous ne voulons plus vivre avec la peur de l'expulsion. Nous n'avons pas sacrifié toute notre vie pour qu'en fin de compte on nous expulse comme des malfaçons», souligne la Coordination nationale des travailleurs retraités de l'éducation, affiliée au Syndicat national des travailleurs de l'éducation (Snte), qui soulève des interrogations : «Pourquoi veulent-ils les expulser des logements, alors que l'Administration n'a rien prévu pour eux ?». L. A. R.

La date de la reprise des cours fixée au 6 septembre

Plus qu'un mois de vacances

La rentrée des élèves pour l'année scolaire 2015 et 2016 a été fixée au 6 septembre. C'est ce qu'a déclaré le ministre de l'Education, lundi soir, lors de son passage à la Télévision algérienne. Nouria Benghebrat s'est expliquée sur les différentes questions relatives à son secteur.

«La rentrée scolaire est fixée au 6 septembre, que se soit à Tamanrasset ou à Annaba, les élèves reprendront les cours à la même date», a déclaré la première responsable du département éducatif, invitée lundi soir de la Télévision algérienne. Benghebrat a ajouté que les horaires de l'enseignement pourraient être discutés et modifiés selon le besoin. «Le matin, au lieu de rentrer à 8 heures, ils peuvent commencer à 7 heures. Une possibilité qui ne changera pas le cumul d'heures durant la semaine», a-t-elle répliqué sur la question des retards enregistrés dans certaines écoles.

Il est à rappeler qu'à chaque reprise des cours, le rendez-vous n'est pas honoré par tous les établissements scolaires sur le territoire national. La canicule, en particulier dans le Sud, empêche les élèves de suivre leurs cours dans de bonnes conditions. Et pour faire face à cette situation, il y a possibilité de décaler les horaires des cours.

Nouria Benghebrat a invité tous les acteurs de l'Education à garantir une rentrée scolaire réussie durant la clôture de la conférence régionale d'évaluation des résultats.

Au sujet de l'examen de fin de cycle primaire, qui est cependant en cours d'études, Benghebrat projette par cette réforme de simplifier le contrôle et éviter aux élèves tout changement qui pourrait les déstabiliser. Dans ce contexte, elle a souligné que «l'examen de la cinquième année deviendra plus simple. Ce sera un examen comme ceux passés durant l'année, et pour ce faire, l'élève ne sera pas dans l'obligation de changer d'établissement pour passer les épreuves».

À la question du préscolaire, et selon les différentes recommandations, cette étape de scolarisation sera généralisée sur tout le territoire national à partir de 2017. Le but est préventif afin de surmonter les difficultés et l'assimilation de la langue sera plus comode au cycle primaire. «Les experts de ces ateliers démarrent des données de la réalité vécue et le constat sur le terrain. Utiliser la langue maternelle dans le préscolaire facilitera la perception des élèves au cycle primaire», a-t-elle témoigné. «Le préscolaire n'est pas obligatoire... C'est un

programme réalisé en partenariat avec le ministère de l'Education, ou autrement dit un socle commun», a-t-elle répondu sur la question les différents établissements préscolaires à l'instar des écoles coraniques. Ce dernier sera réalisé en concordance avec les différents tutelles, celle de la Solidarité et aussi le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales.

Par rapport à ce la presse a rapporté, notamment concernant la suppression de matières des épreuves du baccalauréat à l'exemple des cours d'Islam, l'histoire et géographie, «ce ne sont que des rumeurs», s'est-elle justifiée. Une commission d'homologation aura pour mission de revoir les différents programmes de l'école, et des appels d'offres seront lancés pour la réalisation des nouvelles publications scolaires. A rappeler que ces modifications seront apportées pour l'année scolaire 2016/2017. La réforme promise par Benghebrat englobera tout le secteur éducatif, y compris les enseignants afin de leur assurer une formation continue. Et pour faire face aux différentes grèves qui déstabilisent les cours, la ministre mise sur le dialogue pour éviter les problèmes.

Mohamed Mabkhout

Rencontre Ouyahia-Saadani

Le rapprochement renvoyé aux calendes grecques

■ Un mois après le retour de Ahmed Ouyahia sur la scène politique après son plébiscite à la tête du Rassemblement national démocratique et son annonce relative à la constitution d'un pôle de soutien au Président Bouteflika, rien n'est encore clair sur cette initiative rejetée par Amar Saadani, Sg du Front de libération nationale.

PVD/R



Par Nacera Chennafi



Il y a quelques jours, Ahmed Ouyahia a annoncé dans un entretien à un quotidien national qu'il va rencontrer le secrétaire général du Front de libération nationale, Amar Saadani après l'Aïd. Tout le monde a compris que l'homme voulait discuter de sa proposition relative à la constitution d'un pôle de soutien au Président Bouteflika. Et voilà que le porte-parole du parti, Seddik Chihab via le quotidien «El Khabar» dit que cette rencontre n'est pas programmée et qu'il s'agit juste de rapports médiatiques non fondés mais sans écarter une éventuelle rencontre dans l'avenir entre les deux hommes. Du côté du vieux parti, on ne dit rien sur le sujet, puisque Saadani était clair sur sa position au sujet de l'initiative de Ahmed Ouyahia. Dans une conférence de presse tenue samedi 13 juin, le secrétaire général du FLN, Amar Saadani, a

jugé la proposition de Ahmed Ouyahia de «prématurée». Amar Saadani préfère parler d'un «front national» de soutien au Président Bouteflika, qui serait constitué de l'ensemble des partis et associations ayant soutenu le Président. D'autre part, il avait précisé que le FLN devrait jouer le rôle de locomotive si jamais une alliance présidentielle est mise en place. Ainsi, l'ex-parti unique tient toujours à son statut de leadership conforté par sa majorité à l'Assemblée nationale et au gouvernement et n'accepterait pas qu'il soit chapoté par un autre parti même s'il s'agit d'un allié du pouvoir comme le cas du RND. Il faut dire que la rivalité entre le Rassemblement national démocratique et le Front de libération nationale a toujours existé, notamment lors des rendez-vous électoraux et maintenant avec le retour de Ouyahia à la tête du RND, cette rivalité s'intensifie entre les deux partis

alliés au pouvoir et disent soutenir un seul programme qui est celui du Président Bouteflika. Cependant, cette guéguerre se complique davantage dans un contexte politique particulier. Il est à noter que l'idée de constituer un pôle de soutien au Président a été saluée tout de suite par des partis alliés au pouvoir dont le MPA de Amara Benyoune, et le Taj de Amar Ghoul. Cependant, aucune discussion ou rencontre n'a eu lieu entre ces partis et la direction du RND. Et on se demande si Ahmed Ouyahia a abandonné sa proposition et préféré laisser la balle dans le camp de Saadani pour la constitution d'un Front présidentiel comme proposé par ce dernier ? Ouyahia est toujours directeur de cabinet à la présidence, il avait dirigé les consultations sur la révision de la Constitution. Ses dernières sorties médiatiques ont affiché une certaine rivalité avec le Premier

ministre Abdelmalek Sellal en critiquant publiquement la gestion de la crise économique mais après la réunion du Conseil des ministres, le 22 juillet dernier, Ouyahia a affirmé son soutien à Sellal et l'Exécutif via un communiqué. Mais pour sa relation avec le Sg du FLN, il faut attendre la rentrée pour avoir du nouveau. D'autre part, Ouyahia est occupé par la réorganisation de son parti avec le changement de quelques secrétaires de wilayas. Pour sa part, le secrétaire général du FLN, Amar Saadani s'occupe aussi des questions organiques du parti, car maintenant que le congrès a été dépassé avec succès, Saadani désignera les membres du bureau politique en septembre prochain. Pour rappel, les deux partis étaient alliés durant plusieurs années dans le cadre de l'Alliance présidentielle aux côtés du MSP qui avait claqué la porte en 2012. N. C.

LA QUESTION DU JOUR

Les arabistes sur les traces des islamistes

Suite de la page une

Si la preuve est faite, ce qui ne semble pas que ce soit encore tout à fait le cas, que l'enfant algérien est entravé dans son apprentissage parce que contrairement à ce qui se passe dans le reste du monde il est enseigné au cours de ses premières années scolaires dans une langue qui n'est pas la sienne, alors le temps n'est pas loin où l'on dira que cet enfant est en réalité victime d'une sorte de violence linguistique. Il baigne les cinq ou six premières années dans une langue, sa langue maternelle, période de sa vie où se forme l'essentiel de sa personnalité, et puis il entre dans une école qui elle fonctionne avec une autre langue, dont rien ne dit qu'elle porte la même vision du monde que celle du milieu familial. Une langue en effet, ce n'est jamais juste une langue. Ce n'est pas tant la recommandation incriminée qui fait se dresser les arabistes que le fait qu'on parle de langue maternelle, avec le présupposé que ce titre, qui en principe décide de tout, ne revient pas à leur cheval de bataille, la langue arabe. Si l'arabe n'est pas la langue maternelle, si de plus on se met à dire qu'il constitue une sorte de handicap pour l'enfant au moment précis où sortant du cocon familial il se lance dans la vie, alors cette langue n'est plus en position de force mais de faiblesse. D'ici à ce qu'elle soit taxée de langue étrangère, il n'y a peut-être qu'un pas. Il ne reste plus à ses défenseurs qu'à se réclamer de la Constitution. Ce qu'ils font, mais comme en désespoir de cause, conscients qu'ils sont que c'est là un argument d'autorité, le moins convaincant dans ce genre de querelle. Voilà pour ce qui est du fond de l'affaire. Pour ce qui est maintenant du contexte dans lequel elle éclate, il faut tenir compte d'une chose, qui permet aux détracteurs de Benghebrat d'espérer la faire renvoyer : le limogeage d'Amara Benyoune. Ce fait a été considéré comme un mystère au moment où il se produisait, alors qu'il peut très bien s'expliquer par la levée de boucliers, cette fois-ci bel et bien de la part des islamistes, en réaction aux nouvelles dispositions en matière de commerce des boissons alcoolisées. Les arabistes ont cru qu'ils pouvaient faire subir à la ministre de l'Éducation le sort réservé à l'ancien ministre du Commerce par suite de la campagne des islamistes à son encontre. Les jours qui viennent diront si leur calcul est le bon. D'autant qu'ils demandent maintenant carrément l'éviction de Benghebrat. M. H.

Le prix du baril de pétrole à moins de 50 dollars

Le gouvernement devant le fait accompli

Avec un baril de pétrole qui plonge sous les 50 dollars, la formule trompeuse de «*Tout va bien*» a tous les ingrédients qu'il faut pour qu'elle soit enterrée et remplacée par des slogans plus réalistes, sincères et responsables pour éviter aux Algériens le pire. Des Algériens qui ont déjà toutes les peines du monde à vivre décemment par le biais d'une économie fragile, hasardeuse. Le tout va bien doit donc, lui aussi, marquer sa chute.

L'économie algérienne qui a tant séjourné dans sa dépendance des hydrocarbures et sa «*générosité*» offerte pour l'achat de la paix sociale connaît un sale temps et devrait revoir toutes ses copies pour enfin changer de modèle. Le dinar qui souffre déjà de la dégringolade et qui fait subir à l'Algérie toutes panades pour pouvoir survivre, aura encore de mauvais jours devant lui au regard de la chute continue des prix du pétrole, ce pétrole qui est l'aliment de première nécessité de l'économie algérienne et donc des Algériens, tourne sérieusement le dos et met le pays devant le fait accompli. La chute des prix ayant commencé depuis plusieurs mois

déjà dans un premier temps inspiré deux réflexes pavloviens essentiels, à savoir la politique de l'austérité ainsi que la bancarisation de l'argent de l'informel. Le gouvernement qui naviguait à vue depuis plusieurs décennies déjà, est donc passé aux solutions qui lui semble faisables mais qui malheureusement ne sont qu'une sorte de défense trompeuse. Puisque primo, l'austérité ne peut pas toucher les secteurs qualifiés d'«*intouchables*» et pour lesquels les autorités doivent assurer la gratuité, à l'exemple de l'Éducation et de la Santé. Pour ce qui est de la récupération de l'argent de l'informel, il s'avère aussi compliqué avec des acteurs n'ayant aucune visibilité puisqu'ils activent dans le marché noir. Les autorités publiques qui ont brillé par leur laxisme devant les pratiques illégales du marché noir et n'ayant pas réussi à bâtir l'après-économie de la rente peuvent récolter donc la tempête du vent qu'ils ont semé. Maintenant que le baril de pétrole plonge sous les 50 dollars, le risque se présente d'une manière plus pesante pour une économie déjà impactée par la décreue depuis plus d'une année.

D'après les observateurs, il s'agit d'une décente qui a été enregistrée depuis six ans et l'Etat a tout à faire pour y faire face avec de vraies solutions loin des assurances des discours à la langue de bois. Selon les estimations des programmes des Nations unies pour le développement et de la Banque mondiale, «*le niveau social d'une grande catégorie d'Algériens n'a pas vraiment changé, suite au partage inéquitable de la fortune et des revenus de l'Algérie*». Cette même source explique que «*les employés qui touchent des salaires variant entre 15 et 35 000 dinars constituent plus de 60% de la masse salariale, alors que les employés dont les salaires sont estimés entre 60 et 300 000 dinars constituent moins de 10% de cette dernière*». Selon les institutions internationales, 2,8% des revenus de l'Algérie sont répartis sur 10% des classes les plus démunies, alors que 20% des catégories les plus riches bénéficient de 42,6% de la fortune et des revenus. L'économie et la justice sociale ont du pain sur la planche, tout reste à faire. Yasmine Ayadi

Selon Tahar Hadjar, ministre de l'Enseignement supérieur

L'université doit contribuer au développement économique et social

■ Le ministre a appelé les responsables universitaires à consolider la coopération entre leur établissement, les autorités locales et les différents acteurs économiques dans leurs régions respectives, afin de permettre à l'université de répondre aux exigences locales en matière de recherche, de formation et de cadres.

Par Saïda F.

L'Université algérienne est appelée à contribuer au développement économique, social et culturel, local et national, ainsi qu'à la consécration des valeurs de citoyenneté, a estimé, hier à Ghardaïa, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar. S'exprimant en marge d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya, le ministre a appelé les responsables universitaires à consolider

Algérie-UA M. Medelci reçoit la commissaire aux Affaires politiques de l'Union africaine

LE PRÉSIDENT du Conseil constitutionnel, Mourad Medelci, a reçu, hier à Alger, la commissaire aux Affaires politiques de l'Union africaine (UA), Aïsha Abdullahi, a indiqué un communiqué du Conseil. La rencontre a porté sur le rôle de l'Union africaine (UA) dans le développement du continent et la promotion de la gouvernance en Afrique, a précisé le communiqué. M^{me} Abdullahi a saisi cette occasion pour saluer le rôle «exceptionnel» de l'Algérie et mettre en exergue l'importance de la «Plateforme africaine de gouvernance» comme mécanisme de promotion de l'Etat de droit, de la démocratie et des droits de l'Homme en Afrique. La responsable a également valorisé la contribution du Conseil constitutionnel à l'organisation de la première réunion des deux groupes de travail de la «Plateforme africaine de gouvernance» sur «Le constitutionnalisme et l'Etat de droit» et «Les droits de l'Homme et la justice transitionnelle». La rencontre est consacrée à la formation des structures du groupe de travail sur «le Constitutionnalisme et l'Etat de droit» et celui sur «les droits de l'Homme et la justice transitionnelle», ainsi qu'à l'élaboration de leur plan d'action futur. M^{me} Abdullahi se trouve en Algérie dans le cadre de la première réunion des groupes de travail de l'architecture africaine de la gouvernance sur «le Constitutionnalisme et l'Etat de droit» et «les droits de l'Homme et la justice transitionnelle» organisée par le Conseil constitutionnel du 2 au 5 août courant. R.N.

la coopération entre leur établissement, les autorités locales et les différents acteurs économiques dans leurs régions respectives, afin de permettre à l'université de répondre aux exigences locales en matière de recherche, de formation et de cadres. «Il est impératif que l'Université devienne une locomotive du développement local, régional, voire même national», a-t-il souligné, insistant sur l'enracinement et la promotion des valeurs de citoyenneté chez les jeunes. M. Hadjar a estimé, en outre, qu'«il est temps de donner aux universitaires l'occasion de s'ouvrir sur le monde industriel, les nouvelles technologies et les énergies renouvelables, en prévision du tarissement des énergies fossiles». Concernant la nouvelle rentrée universitaire, le ministre a assuré que son département s'attelle à réunir toutes les conditions infrastructurelles pour garantir un enseignement universitaire moderne et en phase avec les changements rapides dans le secteur de l'enseignement et dans la société. Le ministre avait entamé sa visite de travail par la nouvelle médiathèque de l'Université de Ghardaïa où il s'est félicité des «très bonnes conditions» dans lesquelles se déroule la période des inscriptions définitives des nouveaux étudiants. Après avoir fait une rétrospective succincte de la



création de l'université de Ghardaïa, il a affirmé que «toutes les mesures» ont été prises pour permettre d'accueillir quelque 12 000 étudiants à la rentrée prochaine. «On est passé de 200 étudiants en 2004 à 12 000 étudiants en 2015», a-t-il précisé avant d'ajouter que pour faire face aux défis du sureffectif et du manque

d'infrastructures, de nombreux chantiers d'extension et de création de nouveaux établissements universitaires sont lancés dans la wilaya de Ghardaïa. M. Hadjar s'est ensuite rendu sur les chantiers de diverses structures en construction, dont 6 000 nouvelles places pédagogiques, une résidence universitaire de 2 000 lits avec restaurant central de 800 cou-

verts et 50 logements pour les enseignants et cadres du secteur, ainsi que le siège en construction des œuvres universitaires de Ghardaïa. Il a insisté, auprès des responsables concernés, sur le respect des délais de livraison des projets retenus, afin de permettre d'offrir des places pédagogiques aux futurs bacheliers (2016-2017). S. F./APS

Agriculture

Renforcement bientôt des capacités de stockage

Les capacités de stockage de la pomme de terre seront «bientôt renforcées» et ce, par l'implication des entreprises privées à partir des semaines à venir, a annoncé à Bouira le ministre de l'Agriculture, de la Pêche et du Développement rural, Sid Ahmed Ferroukhi. «Parmi les mesures prises par le ministère figurent notamment le renforcement des capacités de stockage de la pomme de terre avec l'implication de partenaires privés pour pouvoir absorber le surplus de ce produit à travers plusieurs wilayas comme Tiaret et Mascara, et réguler ainsi le marché national», a déclaré M. Ferroukhi dans un point de presse tenu à Ain Bessam, où il a inspecté le projet de réhabilitation du périmètre irrigué des Arribs sur une superficie de 2 200 hectares. En visitant une entreprise privée de stockage de la pomme de terre, implantée à Ain Bessam (ouest de Bouira), le ministre a insisté sur la nécessité d'améliorer la qualité de la semence de la pomme de terre de façon à assurer une production suffisante pour les besoins des agriculteurs. M. Ferroukhi a également appelé les responsables locaux des ressources en eau à œuvrer pour renforcer l'irrigation d'appoint, notamment aux mois d'avril et de mai, afin d'assurer la production de ce produit de large consommation. «Il faut améliorer la qualité de la semence et la produire suffisamment», a insisté M. Ferroukhi qui a visité aussi un projet de réalisation d'un complexe frigo-

rifique de capacité de 10 000 m³ dans la même commune, où il a écouté les doléances des éleveurs et des agriculteurs relatives notamment aux difficultés qu'ils rencontrent dans le remboursement du crédit R'fig. Ayant visité aussi un centre de collecte et la station de traitement de semence (CCLS), le ministre a expliqué que cette question sera étudiée au cas par cas en vue d'alléger la procédure aux agriculteurs concernés par le remboursement de leurs crédits. M. Ferroukhi a annoncé, par ailleurs, l'ouverture, à partir du 15 août, des guichets uniques à travers le pays, pour permettre aux agriculteurs de s'approvisionner en semences ainsi qu'en matériels nécessaires en prévision de la prochaine campagne labours-semences. M. Ferroukhi qui s'est rendu à l'abattoir avicole de Sidi Ziâne, à la sortie ouest de la ville de Bouira et qui s'est enquis de l'avancement des travaux de réalisation d'un complexe avicole dans la commune voisine d'El-Hachimia (ouest), a souligné la nécessité de moderniser l'aviculture et de développer de nouveaux produits de façon à satisfaire davantage les besoins du marché national et d'exporter l'excédent à l'étranger. Le ministre s'est dit satisfait de l'investissement privé (complexe avicole) à El-Hachimia, qu'il a qualifié de «projet innovant» pouvant apporter un plus à la filière avicole. Devant être réceptionné le mois de mars 2017, selon les prévisions de l'entreprise réa-

lisatrice, le complexe avicole d'El Hachimia sera réalisé sur trois phases, dont la première porte sur la réalisation d'unités de production de 455 000 poules pondeuses, d'après la fiche technique présentée au ministre. Ce dernier a saisi l'occasion pour réitérer la volonté et le soutien de l'Etat pour ce genre d'investissements. Dans la commune de Bechloul (est), M. Ferroukhi a procédé à l'ensemencement de 110 000 alvins (carpe argentée) dans le barrage de Tilesdit, où il a appelé les responsables de la pêche et ceux du secteur agricole à travailler en synergie en vue de renforcer les opérations d'ensemencement dans les bassins d'eau pour traiter à la fois l'eau, et générer une pêche créative autour des barrages. Dans la municipalité d'El-Asnam, le ministre a procédé symboliquement à des tests pour la mise en service du périmètre irrigué du plateau d'El-Asnam et de la vallée du Shale (8 855 ha), dont les gros travaux sont complètement achevés, ne reste que le raccordement au réseau de l'énergie électrique, a expliqué à M. Ferroukhi le chef du projet Bendaoudia Mhamed. A Taghzout (est de Bouira), le ministre a inspecté une exploitation privée d'élevage laitier, avant de clôturer sa visite par l'inspection des travaux d'aménagement de la forêt récréative d'Erliche, où il a écouté tout un exposé sur les indicateurs du secteur des forêts de la wilaya de Bouira.

Samy R.

Agriculture, transport ferroviaire et les services

La nouvelle stratégie de Cosider

■ Le groupe des travaux publics et du bâtiment Cosider se lance dans de nouveaux métiers en vue de se repositionner sur le marché national et réduire sa dépendance de la commande publique.



Par Mohamed Rechache

L'agriculture, le transport ferroviaire et les services constituent, désormais, les principaux axes de la nouvelle stratégie de redéploiement de ce groupe public, indique son P-dg, Lakhdar Rekhroukh, dans un entretien accordé à l'APS.

«Le groupe Cosider travaille dans tout ce qui concerne les infrastructures (équipement, génie civil, bâtiment, hydraulique), tandis que les activités sont réparties d'une manière équitable entre ces différents secteurs», explique tout d'abord le patron de ce conglomérat

public. Cependant, ajoute-t-il, de nouvelles activités sont actuellement en phase de développement, notamment dans les secteurs de l'agriculture, le transport ferroviaire, y compris le métro et le tramway, ainsi que dans certains services liés au concessionariat et à la gestion des parkings.

Il s'agit de nouveaux éléments nécessaires à développer pour «garder une certaine autonomie de l'investissement» du groupe.

Concernant le secteur de l'agriculture, ce sont la céréaliculture (blé et maïs) et l'oléiculture qui sont ciblées par Cosider qui est, d'ailleurs, en phase d'acquisition de périmètres destinés à ces activités agricoles dans les

wilayas de Khenchela et de Biskra principalement.

Les discussions sont en voie de finalisation avec les autorités locales de la wilaya de Khenchela pour acquérir une assiette de 10 000 hectares destinés, notamment, à la céréaliculture et à l'oléiculture.

Selon le P-dg de Cosider, il s'agira d'activités agricoles qui seront menées à grande échelle, fortement mécanisées et super intensives pour assurer un bon rendement de ces cultures.

Pour ce qui est de la wilaya de Biskra, le groupe public compte développer surtout des activités d'arboriculture.

Selon ses pronostics, ces investissements devraient être

opérationnels dans deux à trois ans, et quand ils arriveront à maturité, leur chiffre d'affaires devra tourner autour de 15 milliards de dinars dans une première phase.

S'agissant du transport ferroviaire, les projets de Cosider portent, entre autres, sur les travaux, en partenariat, de l'extension du tramway de Constantine ainsi que de réalisation de plus de 600 km de voies ferrées entrés en pleine phase de réalisation en 2015.

Dans la même optique, la totalité du projet de l'extension du métro d'Alger, portant sur un linéaire de plus de 9 km reliant El Harrach à l'aéroport d'Alger, sera prise en charge par ce groupe public.

«Comme c'est un tronçon relativement important, nous mettons les moyens nécessaires pour la réalisation de ce tunnel avec une cadence élevée», assure M. Rekhroukh.

A propos des services liés à la concession, le groupe Cosider compte les développer au niveau de certains parkings dans un premier temps, avant d'étendre ce créneau à des concessions plus importantes telles les autoroutes.

Dans un souci d'améliorer les capacités techniques de réalisation, Cosider a racheté à 100% une société créée, auparavant, en partenariat avec une société portugaise.

A travers cette action, Cosider aspire à récupérer une bonne part du marché national de géotechnique qui est quasiment détenu par les étrangers.

Selon les explications de M. Rekhroukh, la géotechnique consiste en la gestion et la pré-

vention des risques naturels lors de réalisations des infrastructures notamment les barrages et les stations de métro.

Entrée en Bourse avant fin 2015

A la question de savoir si le groupe envisage d'entrer en Bourse, le même responsable fait savoir que c'est la filiale carrières de Cosider qui a été désignée pour être cotée dans le marché boursier national, et ce, à travers l'ouverture de 20% de son capital aux investisseurs institutionnels (banques, établissements financiers, compagnies d'assurances...). L'opération d'entrée en bourse de cette filiale est actuellement en phase de préparation et d'accompagnement par la Banque extérieure d'Algérie (BEA) et devrait aboutir avant fin 2015. Par ailleurs, le groupe Cosider ambitionne de réaliser un chiffre d'affaires de 135 milliards de dinars en 2015 contre 112 milliards de dinars en 2014, soit une croissance moyenne prévisionnelle de 15%.

M. R./APS

Changes

L'euro monte face au dollar, le marché attentif à la Grèce

L'EURO progressait face au dollar hier, dans un marché sans grand entrain mais restant attentif au développement du dossier grec, alors qu'un troisième plan de renflouement pour le pays est en cours de négociation.

La monnaie unique européenne valait 1,0968 dollar, contre 1,0954 dollar hier à la clôture. La devise européenne montait face à la monnaie nippone, à 136,00 yens contre 135,82 yens lundi.

Le dollar se stabilisait face à la devise japonaise, à 124,00 yens contre 123,99 yens la veille.

Les inquiétudes sur l'avenir de l'économie de la zone euro pèsent sur la monnaie unique, a estimé une analyste.

Les investisseurs restaient donc prudents hier, des analystes notant notamment que la chute de l'activité manufacturière grecque lundi, qui a atteint des plus bas historiques, «était un rappel puissant des dommages causés à l'économie et au moral des investisseurs avant que de nouvelles mesures d'austérité soient prises».

La Bourse d'Athènes, qui a essuyé des pertes sans précédent (-16,23%) au jour de sa réouverture lundi, dans le contexte sensible de négociations d'un troisième plan de renflouement de la Grèce, évoluait à la baisse dans les premiers échanges hier. R.E.

Selon une enquête de l'ONS

Recul de l'activité commerciale au 1^{er} trimestre 2015

L'activité commerciale a enregistré une baisse au 1^{er} trimestre 2015, notamment dans le commerce de détail, après avoir connu une amélioration durant le dernier trimestre de l'année précédente, selon les résultats d'une enquête de l'ONS auprès des commerçants grossistes et détaillants.

Cette enquête trimestrielle sur la situation et les perspectives dans le commerce précise que la baisse, qui a été ressentie davantage par les détaillants, a touché notamment le commerce des textiles, habillement et cuirs ainsi que de la droguerie, quincaillerie, appareils, électroménager et parfumerie (DQAEMP) et le commerce multiple.

Par contre, elle a connu une stagnation pour le commerce de l'agroalimentaire.

Par ailleurs, l'enquête, qui a touché 533 entreprises commerciales composées de 255 publiques et 278 privées, relève que les prix de vente ont été jugés moins élevés par rapport au trimestre précédent, selon les grossistes, notamment ceux des combustibles, alors que la majorité des détaillants les ont considérés élevés, essentiellement ceux de l'agroalimentaire, des machines et matériels d'équipements et de la DQAEMP.

Selon l'ONS, la plupart des commerçants enquêtés se plaignent des longs délais de livraison, de l'éloignement des centres d'ap-

visionnement et de la lenteur des formalités d'acquisition de marchandises.

Près de 83% des grossistes et plus de 20% des détaillants relèvent avoir enregistré des ruptures de stocks de produits, notamment pour le commerce des combustibles et lubrifiants, des textiles habillement et cuirs et des machines et matériels d'équipements.

La majorité des grossistes et près de 30% des détaillants, touchés par cette enquête, se sont approvisionnés, durant les trois premiers mois 2015, auprès du secteur privé uniquement, principalement ceux des textiles, habillement et cuirs, des machines et matériel d'équipement.

Par ailleurs, plus de 23% des grossistes et près de 68% des détaillants se sont approvisionnés auprès des secteurs public et privé à la fois, notamment ceux de l'agroalimentaire et des combustibles et lubrifiants, soit une situation similaire à celle du trimestre précédent. Les prix d'acquisition des produits ont été plus élevés, selon plus de 20% des grossistes et selon plus de la moitié des détaillants, notamment ceux des textiles, habillement et cuirs et des machines et matériels d'équipements.

La majorité des commerçants (grossistes et détaillants) affirment également avoir acheté leurs marchandises en première

main. Le taux de satisfaction des commandes est supérieur à 50% par rapport aux besoins exprimés, selon près de 60% des grossistes et 80% des détaillants, notamment ceux de l'agroalimentaire.

Par ailleurs, ce taux de satisfaction est inférieur à 50% par près de 42% des grossistes et par plus de 20% des détaillants, essentiellement ceux des textiles, habillement et cuirs, des combustibles et lubrifiants et des matières premières et demi-produits.

En outre, environ 87% des détaillants et près de 70% des grossistes disposent de leurs propres moyens de transport.

Les commerçants enquêtés ont jugé que la qualité et le conditionnement du produit commercialisé sur le marché national sont «moyens», particulièrement ceux des textiles, habillement et cuirs, et à un degré moindre ceux des combustibles et lubrifiants.

Quant à l'état de la trésorerie, il est jugé moyen par près de 25% des grossistes et par 80% des détaillants, note l'enquête qui relève que près de 85% des grossistes et plus de 67% des détaillants ont recouru à des crédits bancaires, tandis que plus de 60% des premiers et près de 20% des seconds ont attesté avoir eu des difficultés à les contracter.

Adem K.

Ouargla

130 agriculteurs «défaillants» risquent de se faire annuler leur concession

■ Centre trente investisseurs agricoles dans la wilaya de Ouargla risquent de se voir annuler leur concession pour ne pas avoir, à ce jour, entamé leurs activités, une année après avoir reçu leurs titres de concession, a-t-on appris auprès de la direction locale de l'Office national des terres agricoles (Onta).

Par Lamine D./APS

Dans le cadre de l'assainissement par les pouvoirs publics du foncier agricole, par l'annulation des concessions des investisseurs n'ayant montré, au terme d'une année, aucun signe d'entame de leurs activités, la commission de wilaya chargée du suivi de l'exploitation des terres agricoles a effectué, depuis avril dernier, des visites sur le terrain

ayant permis d'identifier 130 cas d'investisseurs «défaillants» ayant bénéficié d'assiette de plus de 10 hectares chacune et qui sont restées en l'état, a-t-on précisé.

Les concernés seront destinataires de mises en demeure avant de procéder, le cas échéant, à l'annulation de leurs titres de concession, a-t-on expliqué.

La commission en question a visité depuis avril dernier 273



exploitations agricoles réparties sur le territoire des communes de Rouissat, El-Hedjira, Hassi Ben Abdallah, N'goussa, Hassi-Messaoud, El-Alia et M'naguer, a-t-on fait savoir à l'Onta.

Selon les données de l'Onta de la wilaya de Ouargla, ont été réceptionnés, de 2012 à juin

dernier, 2 998 dossiers de personnes souhaitant bénéficier de titres de concession agricole.

Leur traitement a donné lieu à l'établissement de 2 576 titres de concession, selon la même source.

Lamine D./APS

Constantine

Raccordement prochain de 500 foyers au réseau de gaz naturel

Un total de 500 foyers dans la wilaya de Constantine sera incessamment raccordé au réseau de gaz naturel, a-t-on appris auprès de la direction de l'énergie (DE).

Parmi le nombre global, 100 habitations de la mechta de Khenafa, dans la commune d'Ibn Badis (sud-est de Constantine), profiteront cette semaine des bienfaits de cette énergie propre, a précisé à l'APS un cadre de la DE.

Le reste, soit 400 foyers répartis sur les mechtas de Zehana, Bir Keratas et

Boulegnafed, dans la localité d'Ain Abid (sud-est de Constantine), sera raccordé par ce réseau en octobre prochain, ajoute la même source, faisant savoir que les travaux de réalisation de ce projet ont atteint un taux de 80%.

L'ensemble de ces opérations, inscrites dans le cadre du précédent programme quinquennal 2010-2014, portent sur la réalisation d'un réseau de distribution et de transport d'environ 35 km, selon la même source. Ces nouvelles actions permettront de mettre fin aux difficultés des familles

concernées, confrontées aux aléas du transport, parfois sur de longues distances, du gaz butane, a-t-on fait savoir, rappelant que plus de 780 habitations relevant des localités de Beni H'midene et d'Ibn Badis ont bénéficié de cette énergie, fin juillet dernier. Plus de 8 900 foyers ont été raccordés depuis 2009 au réseau de gaz naturel dans la wilaya de Constantine où le taux de couverture est passé de 49% en 1999 à 86,7% actuellement, a-t-on souligné à la direction de l'énergie.

N.T./APS

El-Oued

Création de 41 nouveaux périmètres agricoles

Quarante et un nouveaux périmètres agricoles ont été créés dans la wilaya d'El-Oued, dans le cadre du dispositif de création de nouvelles exploitations agricoles et d'élevage, a-t-on appris auprès de l'antenne locale de l'Office national des terres agricoles (Onta).

Totalisant une superficie de 11 120 hectares, ces périmètres, localisés dans une ving-

taine de communes de la wilaya, devront profiter à 2 115 agriculteurs, a précisé le responsable de l'antenne locale de l'Onta, Nasreddine Rekrouti.

L'opération s'insère au titre de la mise en œuvre des instructions du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, portant création d'opportunités d'investissement dans le créneau agricole dans le Sud et la réalisation de nouvelles ressources écono-

miques hors hydrocarbures, a-t-il expliqué.

Selon le même responsable, l'Onta d'El-Oued s'emploie à régulariser la situation concernant une surface globale de 3 202 ha exploitée par 3 100 agriculteurs, au moyen de la conversion de droit de jouissance permanente en droit de concession.

Il a relevé, dans ce cadre, que sur les 2 531 dossiers

déposés au niveau de l'Onta et tous approuvés, 2 459 ont été régularisés, soit un taux de 97%.

La situation de 31 périmètres, exploités dans le cadre de la mise en valeur par la concession, a été régularisée, conformément au décret exécutif N°97-483, contenu dans le cadre de la circulaire interministérielle N°108 du 28 février 2011, a fait savoir la même source.

F.D.

El-Bayadh

Le nouveau wali prend ses fonctions

Le nouveau wali d'El-Bayadh, Abdallah Benmansour, a pris ses fonctions en remplacement de Mohamed Laid Khelifi, dans le cadre du mouvement opéré dernièrement dans le corps des walis par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

La cérémonie de prise de fonctions de M. Benmansour, qui occupait auparavant le même poste à la tête de la wilaya de M'sila, s'est déroulée en présence des autorités civiles et militaires, des cadres et élus locaux, ainsi que de représentants de la société civile.

Le nouveau wali d'El-Bayadh s'est engagé, dans une allocution prononcée à l'occa-

sion, à ne ménager aucun effort dans la poursuite de l'action de développement et la promotion du service public dans cette wilaya, dans tous les domaines, avant d'appeler élus, cadres et représentants du mouvement associatif locaux, à fédérer leurs efforts dans ce sens.

Le wali sortant, Mohamed Laid Khelifi, a, de son côté, salué les cadres, élus et représentants du mouvement associatif locaux pour leur collaboration, les appelant à soutenir les efforts du nouveau wali à qui il a souhaité plein succès dans sa mission.

La wilaya d'El-Bayadh a réalisé, en matière de développement, au cours des

dernières années, et à titre d'illustration, des taux de 98% de raccordement au réseau de gaz naturel, de 93,47% au réseau d'électricité et de 95% aux réseaux d'eau potable et d'assainissement, selon les services de la wilaya.

Elle a procédé à l'aménagement d'une zone d'activité au chef-lieu de wilaya, en projetée deux autres dans les communes de Labiodh Sidi Cheikh et Bougtob, en plus d'inscrire à son actif plusieurs autres actions telles que la création de nouveaux périmètres agricoles dans le cadre de la concession.

R.G.

Biskra

Traitement de 1,2 million de palmiers dattiers contre le ver de la datte

QUELQUE 1,2 million de palmiers dattiers sont actuellement traités dans la wilaya de Biskra contre les deux principaux fléaux affectant ce type de végétal, en l'occurrence le Boufaroua et le ver de la datte, a indiqué le directeur des services agricoles (DSA), Aïssa Derbali. Cette opération préventive mobilise neuf camions dotés d'un équipement d'aspersion et une cinquantaine de pulvérisateurs manuels, selon ce responsable qui a ajouté qu'il a également été fait appel aux services de neuf micro-entreprises spécialisées dans les traitements phytosanitaires. La campagne est encadrée, pour davantage d'efficacité, par les responsables des subdivisions agricoles et les agents de vulgarisation, à également précisé M. Derbali. Très redoutés par les phœniciculteurs, ces deux ravageurs attaquent la peau extérieure de la datte dans le cas du Boufaroua et le cœur du fruit pour ce qui concerne le ver de la datte, pouvant ainsi détériorer considérablement la qualité de la récolte dattière. Cette campagne préventive, qui se poursuivra jusqu'à la mi-août, est menée conjointement par la DSA et la station régionale de protection des végétaux (INPV) implantée près de la localité de Feliache. S.M./APS

Tissemsilt

Deux incendies détruisent plus de 36 hectares

DEUX INCENDIES déclarés dimanche à Tissemsilt ont détruit plus de 36 hectares de forêt et de maquis, a-t-on appris des services de la Protection civile. Le premier incendie a été signalé à la forêt «Ouled Ali» dans la commune de Lardjem, détruisant 35 ha d'arbres de pin d'Alep et de chêne et des maquis. Le deuxième s'est déclaré au niveau de la forêt Beni Lahcen dans la commune éponyme et a ravagé plus d'un hectare d'arbres forestiers, selon la même source. Les éléments de la Protection civile, soutenus par des ceux de la Conservation des forêts, ont maîtrisé le feu lundi matin, a-t-on indiqué. L'intervention rapide des agents a empêché la propagation des flammes à des habitations rurales riveraines et permis la protection de plus de 1 000 ha d'arbres dont recèle la forêt d'Ouled Ali, selon la même source. Pas moins de 44 agents des unités d'intervention de la Protection civile et 14 agents des services des forêts ont été mobilisés, de même que sept camions-citernes et quatre véhicules tout-terrain pour intervenir dans ces zones accidentées. La cause de ces feux serait la canicule que connaît la région depuis la semaine dernière et les vents chauds qui soufflent sur la région, facilitant la propagation des flammes.

R.R.



Sahara occidental

La commune d'Alger-Centre et la ville d'El Ayoun renouvellent leur jumelage

■ La convention de coopération, dont un accord de jumelage, conclue le 26 mars 2002 entre la commune d'Alger-Centre et la ville sahraouie d'El Ayoun, a été renouvelée lundi dans la capitale algérienne pour la treizième année consécutive, a-t-on constaté.

Par Ahmed O.

Le document a été signé par le maire d'Alger-Centre, Hakim Bettache, et le wali d'El Ayoun, Hama El Boumya, lors d'une cérémonie dans la très symbolique «Place de la Résistance», à Sidi M'hamed, en présence du président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Larbi Ould Khelifa, de la présidente du Croissant-Rouge algérien (CRA), Saïda Benhabylès, et le représentant du Comité national de soutien au peuple sahraoui (Cnsp), Mehrez Lamari. Par la même occasion, une caravane humanitaire, composée d'une vingtaine de camions chargés de médicaments, de vivres et de trousseaux scolaires, collectés en partie par le mouvement associatif d'Alger-Centre, a pris la route vers les camps de réfugiés sahraouis à Tindouf. «Notre choix d'organiser cette cérémonie à la Place de la Résistance comporte un message très fort rappelant les lourds sacrifices et la lutte populaire pour arracher l'indépendance et recouvrer la souveraineté nationale algérienne», a indiqué M. Bettache.

Dans son intervention, Hama El Boumya, wali d'El Ayoun, a

rendu un vibrant hommage à l'Algérie pour sa position constante de soutien au droit du peuple sahraoui à l'indépendance, et a réitéré la demande pressante du Front Polisario pour la tenue d'un référendum d'autodétermination dans ce territoire non autonome.

Hama El Boumya s'est également félicité du niveau de la coopération et de la solidarité entre la ville d'El Ayoun et la commune d'Alger-Centre, qui demeurent «fidèles» à l'accord signé en mars 2002 et qui vient d'être renouvelé pour la 13^e année consécutive.

En vertu de cette convention de jumelage de six articles, les deux parties s'engagent notamment à échanger les expériences et les expertises dans toutes les questions liées à la gestion de l'administration locale.

Pour intensifier le travail de sensibilisation à la cause sahraouie, elles s'engagent également à créer un cadre organisationnel regroupant toutes les villes algériennes et sahraouies liées par un accord bilatéral de jumelage.

«Ce cadre sera créé à Alger en octobre prochain», a précisé à l'APS la vice-présidente de l'APC d'Alger-Centre chargée de



Ph. : D.R

la culture, de l'éducation, du tourisme et de l'artisanat, Mahria Benghalbia.

En application de cette convention, une commission mixte sera mise en place pour arrêter un programme d'actions à mener durant la durée de validité de l'accord, jusqu'en été 2016.

Le renouvellement de ce jumelage est le moment le plus fort de «la semaine culturelle et

de solidarité», inaugurée le 28 juillet et qui se poursuivra jusqu'à mercredi.

Durant son séjour, la délégation sahraouie a été reçue en audience par le président de l'APN, M. Ould Khelifa et les responsables du Cnsp comme elle a rencontré des représentants de la société civile de la commune d'Alger-Centre.

A.O./APS

Crise libyenne Leon salue les efforts «constants» de l'Algérie en faveur d'une solution politique

Le représentant spécial du secrétaire général des Nations unies pour la Libye, Bernardino Leon, a salué les efforts «constants» de l'Algérie et son soutien à la médiation de l'ONU en vue de parvenir à une solution politique à la crise libyenne, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

Dans une lettre adressée au ministre des Affaires étrangères, de l'Union africaine et des Etats de la Ligue arabe, Abdelkader Messahel, M. Leon, se référant aux consultations qui se sont tenues récemment à Alger avec les représentants du Congrès national général libyen, «a remercié le gouvernement algérien pour les efforts constants qu'il ne cesse d'apporter pour soutenir la médiation de l'ONU en vue d'une solution politique en Libye visant la formation d'un gouvernement d'union nationale».

Le représentant onusien a aussi remercié l'Algérie pour «l'aide humanitaire qu'elle vient d'octroyer à nouveau à la municipalité de Ghat dans le sud-ouest de la Libye», précise le communiqué.

R.M.

Tunisie/Après un arrêt de 4 ans

Les unités de la CPG Gafsa reprennent leurs activités

Après un arrêt de 4 ans, la Compagnie des phosphates de Gafsa (CPG) a repris le transport ferroviaire et routier du phosphate en partance de la délégation «Om Larayess» vers ses clients à Sfax et Skhira, a constaté la correspondant de l'agence TAP dans la région.

Le chargement du phosphate commercial depuis Om Larayess, l'extraction du phosphate brut des mines de «Kef Eddour elgharbi» et des nappes du nord, situées dans cette délégation du gouvernorat de gafsa, ainsi que la production de phosphate commercial dans l'unité de production dans la ville de Om Larayess se sont, en effet, interrompus pendant 4 ans, à cause des revendications sociales et les sit-in des demandeurs d'emploi. Ces agitations sociales ont fait que tout au long de l'année 2014, la production du phosphate commercial à Om Larayess n'a pas dépassé les 94 000 tonnes contre une moyenne de 1 million de tonnes durant les années précédant 2011.

Le directeur général de la production à la CPG Gafsa, Miladi Bouzidi, a déclaré, lundi, à l'agence TAP que «l'activité des unités d'extraction de phosphate à Om Larayess et aupa- ravant à Redayef ont repris dans toutes les usines et entreprises de phosphate relevant de la CPG dans les villes minières (Redayef,

Om Larayess, Metlaoui et Medhila)». La reprise est marquée par un rythme varié sans toutefois atteindre la normale surtout à Om Larayess et Redayef, a fait savoir le responsable de la CPG. Il a noté, dans ce contexte, des questions relatives à l'incapacité de la Société de transport des produits miniers (Sttgm) à acheminer toutes les quantités extraites de phosphate vers les chaînes de lavage, en plus du manque d'eaux industrielles à Om Larayess et Redayef.

Bouzidi a relevé le grand déficit en eau potable à Redayef ce qui a conduit à consacrer 70% des eaux, initialement utilisées dans le lavage du phosphate à la satisfaction des besoins des habitants locaux en eau potable, afin de soutenir les efforts de la Sonede (Société nationale d'exploitation et de distribution des eaux).

La poursuite de prospection du phosphate commercial disponible dans les délégations de Om Larayess et Redayef, avec des quantités estimées à 2 millions de tonnes, permettra au GCT (Groupe chimique tunisien), client principal de la CPG, d'avoir un excédent de phosphate commercial humide et sec utile à la production des engrais chimiques.

Selon le directeur régional de la Société nationale des chemins de fer tunisiens

(Sncft) dans la région du sud-ouest, Al Wardi Mnassri, «depuis la reprise du transport de phosphate de Om Larayess et Redayef, près de 3 000 tonnes de phosphate commercial sont acheminées quotidiennement à bord de deux trains, en partance de Redayef et Om Larayess vers les usines du GCT à Sfax et à Skhira».

Bien que les villes minières connaissent depuis quelques semaines une reprise progressive de l'extraction et production de phosphate cela ne permettra pas à la CPG d'atteindre l'objectif tracé pour 2015 d'atteindre une production de 6 millions de tonnes de phosphate commercial, selon Bouzidi. La CPG ambitionne actuellement de réaliser une production mensuelle de 500 000 tonnes de phosphate commercial pour le restant de l'année, a-t-il ajouté, affirmant que la compagnie table, d'ici la fin de l'année 2015, sur une production de 3,5 millions tonnes de phosphate commercial. En raison des sit-in des demandeurs d'emploi, depuis début 2011, la CPG a connu une baisse remarquable du volume de production de phosphate commercial qui n'a pas dépassé durant les 4 dernières années les 111 millions de tonnes contre 8,2 millions de tonnes durant la seule année de 2010.

A.O.

Yémen

Les loyalistes gagnent du terrain dans le Sud

■ Les forces loyalistes ont repris aux rebelles chiites Houthis la base aérienne stratégique d'Al-Anad, élargissant ainsi leurs gains territoriaux dans le sud du Yémen après avoir reconquis la grande ville d'Aden.

Par Ali O.

La base est tombée à l'issue d'une offensive fulgurante lancée avec le soutien aérien et matériel de la coalition conduite par l'Arabie saoudite, a annoncé hier le ministère yéménite de la Défense. L'importance de la base tient au fait qu'elle commande la principale route reliant Aden au nord. En la contrôlant, les loyalistes peuvent couper la route des approvisionnements des Houthis et envisager d'avancer en direction de la grande ville du sud-ouest, Taëz.

Dans un communiqué, le ministère a salué cette opération comme une «victoire» et réaffirmé la volonté des forces armées loyales au président Abd Rabbo Mansour Hadi, exilé en Arabie saoudite, ainsi que des forces de la résistance «à rétablir la légalité sur l'ensemble du Yémen».

Les forces loyalistes ont pris dans la nuit le contrôle des bâtiments et des entrepôts de la vaste base de 15 km² située à une soixantaine de km au nord d'Aden, ont indiqué des sources militaires.

Elles ont lancé ensuite, selon les mêmes sources, une vaste opération de ratissage à la



PH. > D. R.

recherche d'éventuelles poches de résistance des rebelles.

L'offensive lancée lundi par les forces loyalistes, équipées de matériel militaire de la coalition conduite par l'Arabie saoudite et soutenues par son aviation, a donné lieu à de violents combats avec les rebelles retranchés dans la base.

Quelque 70 Houthis ont été tués durant les combats et 10 autres capturés, ont indiqué des sources loyalistes en ajoutant avoir perdu 24 hommes et eu 23 blessés.

Après avoir repris le contrôle de la base aérienne, les forces loyalistes ont progressé hier vers le camp militaire de Labouza, situé à 10 km au nord de la base d'Al-Anad. De violents combats ont éclaté entre ces forces et des rebelles qui tiennent ce camp, selon des sources militaires.

L'offensive d'Al-Anad a coïncidé avec le débarquement de centaines de combattants de la coalition arabe, en majorité des

soldats venus des Emirats arabes unis, pour sécuriser la ville d'Aden.

Privés d'eau, d'électricité et de services de base, les habitants d'Aden continuent également de souffrir des armes et de charges explosives posées par les rebelles chiites dans la ville.

Selon des sources médicales, au moins 18 civils ont péri et des dizaines d'autres ont été blessés en l'espace de 24 heures à cause de ces explosifs.

La plupart des victimes ont été tuées dans les quartiers nord de la ville, notamment à Dar Saad et ses environs qui ont été le théâtre de violents combats

avant la reprise de la ville à la mi-juillet, selon ces mêmes sources.

Après le revers subi à Aden, le chef des rebelles, Abdelmalek al-Houthi, a reconnu tièdement la perte de la ville, tout en gardant un ton de défiance à l'égard de la coalition, notamment de l'Arabie saoudite.

Il a toutefois laissé la porte ouverte à une solution politique du conflit qui dure depuis mars et qui a fait près de 4 000 morts selon l'ONU.

Le conflit a contraint quelque 100 000 personnes à quitter le pays, a indiqué hier le Haut commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR). Originaires en majorité des pays de la Corne de l'Afrique, ces personnes sont arrivées en Somalie, à Djibouti et en Ethiopie.

Selon cet organisme, le conflit a fait 1 916 morts parmi les civils et 4 186 blessés.

Le HCR a en outre déploré n'avoir recueilli que 23% d'une aide de 105,6 millions de dollars demandée pour assister 1,2 million de déplacés et 250 000 réfugiés à l'intérieur du Yémen.

L'Arabie saoudite a pris le 26 mars la tête d'une coalition arabe qui mène une campagne de frappes aériennes contre les rebelles, soutenus par l'Iran.

Partis de Saada, leur fief dans le nord, les Houthis, aidés par les unités de l'armée restées fidèles à l'ex-président Ali Abdallah Saleh, ont lancé l'an dernier une offensive qui leur a permis de prendre le contrôle de la capitale Sanaâ et de vastes territoires du nord, du centre et de l'ouest du pays. A. O.



Points chauds

Extrémisme

Par Fouzia Mahmoudi

Il y a quelques jours, un bébé palestinien mourrait brûlé vif après que des juifs extrémistes eurent jeté des cocktails Molotov dans la maison d'une famille vivant en Cisjordanie. Ces terroristes, adeptes de la politique du «prix à payer», préconisée par certains mouvements juifs extrémistes, sont rapidement devenus la cible des critiques des autorités israéliennes qui, pour une fois, n'ont pas fait dans la demi mesure lors de leur dénonciation des actes atroces commis par ces criminels. Que cela soit le Premier ministre Benyamin Netanyahu ou le président de l'État hébreu lui-même, tous ont montré une fermeté nouvelle face aux agissements de ces terroristes, souvent issus des colonies basées sur les Territoires palestiniens. Or, la prise de positions des dirigeants hébreux a été très mal perçue par une frange de la population israélienne qui a vu cela comme une trahison à leur cause. C'est ainsi que ces derniers jours, le président israélien Ruby Rivlin est devenu la cible de nombreuses menaces et insultes. Pourtant, issu du parti de droite Likoud, et opposé à la solution à deux États, l'on peut difficilement l'accuser de partisanisme. Mais la seule condamnation des actes commis par les terroristes juifs extrémistes semble lui valoir la colère de ses compatriotes. Menaces de mort, montages photo en keffieh ou en uniforme nazi, post du style : «Va vivre à Ghaza», «Tu n'es pas mon président, tu es l'ennemi du judaïsme», «Traître à ton peuple», «Ahmed Rivlin, tu me rends malade», «Alors, tu es devenu totalement arabe ?», ou carrément «Va te faire voir chez les Arabes... Tout cela à l'adresse du président israélien Réouven Rivlin qui, pour ses détracteurs, a eu le tort de dénoncer, clairement, l'extrémisme juif sur Facebook : «Des flammes embrasent notre pays ; des flammes de violence, de haine, de fausses croyances. Nous devons les éteindre avant qu'elles ne nous détruisent tous». Plus tard, samedi soir, s'adressant à des manifestants rassemblés place de Sion à Jérusalem, et dans une critique à peine déguisée du gouvernement Netanyahu, il devait déclarer : «J'ai honte face à l'indulgence dont bénéficient les extrémistes qui agissent au nom de la Torah». La veille, il n'avait pas attendu pour se rendre, à l'hôpital, au chevet des parents et du frère, tous trois grièvement brûlés, d'Ali Dawabsheh, le bébé de 18 mois tué, lors de l'attentat antipalestinien, dans le village de Douma en Cisjordanie. Ainsi il semblerait que pour nombre d'Israéliens, le seul fait de vouloir rendre justice à un bébé brûlé vif consiste en un crime en soi. A la lumière de ce tragique événement et de ses conséquences l'on est en droit de se demander comment il est alors envisageable pour qui ce soit qu'un plan de paix et encore plus qu'une solution à deux États soit jamais adoptée alors qu'une frange de la population israélienne ne supporte même pas que justice soit rendue à un nourrisson assassiné de façon si atroce et inhumaine. F. M.

Terrorisme

Démission du chef du bureau politique des talibans afghans, basé au Qatar

Le chef du bureau politique des talibans afghans a démissionné cette semaine de ses fonctions, signe de la discorde croissante au sein de ce mouvement de rebelles islamistes déchiré sur la succession de son leader historique, le mollah Omar.

Les talibans avaient annoncé vendredi la nomination à leur tête du mollah Akhtar Mansour, ex-bras droit du mollah Omar qui les avait portés au pouvoir à Kaboul en 1996 avant de se replier au Pakistan voisin après l'invasion occidentale de 2001.

Mais les voix de nombreux responsables du mouvement, au premier rang desquels le fils et le frère du mollah Omar, avaient rapidement dénoncé cette nomination, jugée expéditive et non consensuelle, et remis en cause la légitimité de celui qui est devenu le nouveau commandant des croyants.

Lundi soir, le chef du bureau politique des talibans, établi en 2013 au Qatar pour y faciliter un éventuel dialogue de paix avec le gouvernement afghan, Tayeb Agha, a démissionné de ses fonctions, selon un communiqué authentifié hier par des sources talibanes. Afin de vivre en

accord avec ma conscience et de respecter les principes du mollah Omar, j'ai décidé de mettre fin à mon travail de chef du bureau politique, souligne-t-il dans le communiqué. Je ne vais plus être impliqué dans quelques déclarations que ce soit des talibans... et ne vais soutenir aucun clan dans la dispute au sein des talibans, poursuit-il.

Des cadres et des commandants talibans reprochent en outre au mouvement d'avoir entretenu le mythe du mollah Omar, en lui attribuant des déclarations, alors que ce dernier s'est éteint en avril 2013 dans un hôpital de Karachi, au Pakistan, ont annoncé la semaine dernière les services secrets afghans. La mort du mollah Omar a été cachée pendant deux ans. Je considère que c'est une erreur historique, a fait valoir Tayeb Agha, déplorant aussi que des commandants en Afghanistan n'aient pas été consultés pour l'élection du mollah Mansour et de ses deux lieutenants, le mollah Haibatullah Akhundzada et le puissant Sirajuddin Haqqani, tous considérés comme proches des autorités pakistanaises. Sous la

supervision des États-Unis et de la Chine, le Pakistan avait accueilli début juillet des pourparlers entre les talibans et le gouvernement afghan. Mais la question du soutien du bureau qatari des talibans à cette initiative demeure l'objet de débats.

Le deuxième cycle de pourparlers prévu sur le sol pakistanais a quant à lui été reporté sine die.

Or, la mort du mollah Omar et l'émergence du mollah Mansour modifient les règles du jeu pour les talibans. Ils étaient forts et unis lorsqu'ils ont entamé les pourparlers. Mais aujourd'hui, ils sont affaiblis, sous pression, et de plus en plus fragmentés, estime Haroon Mir, un analyste politique à Kaboul. Le gouvernement afghan a devant lui une occasion unique d'absorber de petits fragments des talibans et de discuter avec les plus gros morceaux de la rébellion, mais désormais en position de force, précise-t-il dans un entretien avec l'AFP. Tentant de montrer une image d'unité malgré ces dissensions, les talibans ont diffusé ce week-end une vidéo montrant des hommes plaçant allégrement à leur nouveau chef, le mollah Mansour.



Festival maghrébin de musique andalouse de Koléa

Une occasion pour revisiter le répertoire ancestral

■ La maison de la culture Mohamed-Aroua abrite depuis le début du mois courant le Festival maghrébin de musique andalouse de Koléa. Des artistes de quatre pays étrangers dont le Portugal, l'Espagne, le Maroc et la Tunisie ainsi que de belles voix algériennes ont pris part à cette manifestation artistique qui sera clôturée dans la soirée de demain. Les mélomanes de musique andalouse ont été gratifiés lors de ce festival par des prestations de haut niveau.

Par Abla Selles

Le festival maghrébin de la musique andalouse de Koléa est devenu au fil des années un événement incontournable pour les mélomanes de la ville qui sont connaisseurs de ce genre artistique. D'ailleurs, la ville de Koléa est connue par ses grands interprètes de musique andalouse ainsi que par des musiciens de renom. Il y a aussi le mouvement associatif qui joue un rôle important dans la préservation de cette musique ancestrale et dans la formation des générations. Les différentes festivités locales, nationales et régionales dédiées à cette musique et organisées dans cette ville font connaître cette musique aux jeunes et les encouragent à en faire une carrière professionnelle. Le but majeur de cet événement est la préservation ainsi que la promotion de l'art andalou en donnant l'occasion à des troupes de la région du Maghreb et du bassin méditerranéen ayant «des liens avec la musique andalouse».

Le festival maghrébin de musique andalouse de Koléa est aussi une occasion d'échanger les connaissances artistiques et



techniques avec des artistes du bassin méditerranéen. La septième édition de ce festival qui s'organise depuis le début du mois d'août courant et se poursuit jusqu'à la soirée de demain propose au public de belles voix des différentes écoles du bassin méditerranéen.

La soirée d'ouverture était marquée par un hommage rendu à une des voix qui a laissé sa trace dans le monde de la musique andalouse en Algérie. Il s'agit de Hadj Mahfoud, un des pionniers

de musique andalouse de la ville de Blida. Le public a assisté ensuite à une belle prestation musicale de la jeune interprète de musique andalouse une troupe mixte composée d'artistes issus de plusieurs associations de la wilaya de Tipasa ainsi que l'artiste Imène Sahir. Cette dernière qui a réussi en un laps de temps à se faire un nom sur la scène artistique algérienne et maghrébine n'a ménagé aucun effort pour chanter les plus beaux textes de ce patrimoine.

Les soirées suivantes ont été

animées par la troupe Signi du malouf constantinois, une troupe du fado (Portugal), la troupe Meriem Beldi de France outre une troupe de Turquie. Le festival a vu également la participation de la troupe Chafik Hadjadj dans le mode ghamati, d'un duo espagnol du flamenco, Mebarek Dekhla et Toufik Aoun. La soirée de clôture sera animée demain soir par la troupe maghrébine de musique andalouse et la troupe féminine de Tipasa. **A.S.**

Théâtre national Mahiedine-Bachtarzi

«El-Haicha» de Mohamed Cherchel présentée au public

Le Théâtre national algérien (TNA) accueille sur ses planches la pièce «El Haicha» de Mohamed Cherchel, satire sociale adaptée de l'œuvre «Rhinocéros» du dramaturge Eugène Ionesco.

Le talentueux metteur en scène Mohamed Cherchel s'est emparé du travail de l'écrivain roumain Ionesco, pour le remettre au goût du jour à la sauce comédie

satirique. On y suit un certain Bachir (incarné par Tarek Bouarara), en désaccord avec la société dans laquelle il vit, à son goût trop pleine de bêtes (Haicha).

Les thématiques traitées dans la pièce sont nombreuses, elles penchent du côté de l'introspection d'une personne et de son intégration dans un monde qui l'entoure, pas toujours en adéquation avec ses propres

principes. La pièce dure une bonne heure et demie et se joue en arabe dialectal (dardja, celle-là même qui fait polémique en ces jours de réforme dans l'éducation). Cette pièce à ne pas rater se jouera tous les jours du 04 au 08 août 2015 au Théâtre national algérien (TNA), du 04 au 06 à 19h, et du 07 au 08 à 16h (week-end).

F.H.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Théâtre antique de Djmila
Du 6 au 15 août :
Festival international de Djmila

Tahtahate El Fenanine (la pêche)
Jusqu'au 16 août :
Des soirées chaabi animées par une pléiade d'artistes
6 août :
Spectacle chaabi avec l'artiste Kamel Kobbi
7 août :
Soirée chaabi animée par l'artiste Moukili-Abdelhak
8 août :
Kaada chaabi avec l'artiste Saadi Nouredine

Maison de la culture de Sidi Bel-Abbès
Du 8 au 13 août
Festival international des danses populaires

Maison de la culture de Tizi Ouzou
Du 5 au 9 août :
Festival arabo-africain des danses folkloriques

Nouveau théâtre de verdure de Timgad (Batna)
Jusqu'au 6 août :
37e édition du Festival international de Timgad.

Galerie d'art Asselah
Jusqu'au 10 août :
Exposition de l'artiste Hachemi Ameur, sous le thème : «Anamorphoses et certitudes».

Complexe culturel Abdelwahab-Salim (Chenoua-Tipaza)
Jusqu'au 15 août :
Exposition de peinture «Lumières du Sud» de Salim Bouhali.

Maison de la culture Ahmed-Aroua (Koléa)
Jusqu'au 6 août :
7e édition du Festival culturel maghrébin de la chanson andalouse.

Maison de la culture de Khenchela
Du 20 au 25 août :
Festival national du théâtre pour enfants

Théâtre régional Ould Abderahmane-Kaki de Mostaganem
Du 20 au 26 août :
Festival national de la poésie melhoun

Théâtre régional de Sidi Bel-Abbès
Du 22 au 28 août :
Festival national de la chanson raï

المهرجان الثقافي العربي الإفريقي للرقص الفلكلوري
FESTIVAL CULTUREL ARABO-AFRICAÏN DE DANSE FOLKLORIQUE
Tizi-Ouzou, du 05 au 09 Août 2015

Coup-franc direct



Des prétextes fallacieux

Par Mahfoud M.

L'international, Ishak Belfodil, a décidé de rompre le silence et éclaircir certains points concernant sa décision de signer au club émirati de Benihas, lui qui jouait dans un championnat relevé et qui n'est autre que l'Italie. Ce dernier ne veut nullement avouer qu'il a fait un mauvais choix surtout à son âge (23 ans), alors qu'il pouvait évoluer dans un club plus huppé et qui lui permettrait surtout de progresser et de connaître de nouvelles sensations. Ainsi, il affirme qu'il n'a pas reçu des offres de clubs européens mais il ne dit pas pourquoi. Il faut savoir que l'attrait financier est pour beaucoup dans cette décision de signer pour ce club des Emirats, en plus du fait qu'il n'a pas eu d'offres concrètes parce qu'il a connu une régression horrible par rapport aux saisons précédentes quand il évoluait à Parme et avant à Udinese. Nos joueurs ne considèrent pas qu'il faut plus de sacrifices pour espérer rester dans le haut niveau et penser qu'ils peuvent signer là où ils le désirent sans vraiment faire un plan de carrière. Que peuvent attendre nos joueurs en jouant dans des championnats modestes comme ceux du Golfe, si ce ne n'est de ramasser quelques dollars en plus. En tout cas, l'expérience a démontré, à quelques exceptions près, que ceux qui ont choisi le Golfe perdent leurs places en équipe nationale. **M. M.**

Ryad Boudebouz

«Je veux passer à un autre palier»

L'e milieu international algérien Ryad Boudebouz a affiché ses ambitions avec sa nouvelle formation, Montpellier Hérault (L1 française de football), en vue de la nouvelle saison 2015-2016, dont le coup d'envoi sera donné le week-end prochain. «Une saison à cinq buts pour un milieu offensif, c'est moyen, mais j'ai la chance de jouer la plupart des matches, donc il faut absolument que je passe un palier sur ce terrain-là», a affirmé Boudebouz dans un entretien accordé à la chaîne de télévision L'Equipe 21.



tout aider mes partenaires à gagner les matches le week-end», a-t-il ajouté. Outre Boudebouz, Montpellier a enregistré également l'arrivée d'un autre joueur algérien, en l'occurrence le défenseur central de la sélection nationale des moins de 23 ans (U-23), Rami Bensebaini, qui a évolué à Lierse (Belgique) à titre de prêt la saison passée en provenance du Paradou AC, promu en L2. Montpellier entamera la nouvelle saison samedi prochain à domicile en accueillant la formation d'Angers, nouveau pensionnaire de l'élite française.

Boudebouz (25 ans) s'est engagé cet été avec Montpellier pour un contrat de quatre saisons en provenance du SC Bastia (L1 française). Le club corse a été contraint de céder le joueur formé à Sochaux pour faire face à des difficultés financières. «A Montpellier, j'ai envie de respirer le football comme à Bastia et surtout de prendre du plaisir et de ne pas me prendre la tête. Je ne suis pas quelqu'un qui se pose des millions de questions, j'essaie de travailler le maximum et sur-

Mondiaux 2015 d'athlétisme Rahmani et Boukemouche réalisent les minima

L'es athlètes algériens Miloud Rahmani et Saber Boukemouche ont réussi à réaliser les minima du 400m haies pour les Mondiaux-2015 de Pékin (22-30 août). Les hurdles Rahmani et Boukemouche ont pris respectivement la 3^e et 4^e places lors du Championnat d'Algérie «Open» qui s'est déroulé vendredi, samedi et dimanche à Alger avec des chronos de 49.24 et 49.43. Abdelmalek Lahoulou, déjà qualifié pour Pékin, a remporté la course en 49.11. Rahmani et Boukemouche s'ajoutent aux neuf autres athlètes algériens qui ont déjà réalisé les minima : Yacine Hathat (800m), Hicham Bouchicha et Billel Tabti (3000 m steeple), Abdelkrim Lahoulou (400 m haies), Larbi Bouraâda (décathlon), Toufik Makhloufi (800/1500 m), Amina Bettiche (3000 m steeple), Souad Ait Salem et Barkahoum Drici (marathon). Quant au sauteur Issam Nima, il a raté de 3 cm les minima des Jeux africains-2015 prévus au Congo en réalisant un bond de 16.57m.

Boxe

Aggoune nouvel entraîneur de la sélection jordanienne

L'entraîneur algérien Azzedine Aggoune a été désigné à la tête de la sélection jordanienne de boxe, a-t-on appris auprès de l'ancien coach des Verts. Un contrat d'une année a été paraphé par le président de la fédération de Jordanie, l'émir Mohamed Abbas Bin Ali Bin Naif, et Aggoune qui a dirigé la sélection algérienne de boxe durant plusieurs années. L'objectif assigné au technicien Aggoune qui «figurait dans une liste de plusieurs grands entraîneurs» est de «qualifier le maximum de pugilistes jordaniens pour les Jeux olympiques 2016 à Rio de Janeiro», a précisé la Fédération jordanienne sur son site. «Un bon nombre de boxeurs jordaniens ont la capacité pour hausser leur niveau et se qualifier à l'avenir aux grands rendez-vous. La Jordanie est un pays asiatique où la boxe est très développée. C'est un paramètre à ne pas négliger», a déclaré Aggoune. Aggoune a assuré qu'il a préféré l'offre de la Jordanie en dépit du fait qu'il avait des «propositions émanant de pays frères notamment du Golfe et même de l'Inde où j'ai failli m'engager». «Nous allons travailler pour les JO-2016 puis pour préparer une jeune élite en prévision des JO-2020 et 2024», a-t-il ajouté. Le technicien algérien a indiqué qu'il a préparé le programme d'entraînement et de regroupement en prévision du Championnat d'Asie en septembre (Thaïlande) et du Championnat du monde 2015 en octobre au Qatar. Aggoune a remporté avec l'Algérie le Championnat d'Afrique 2011 et a aussi contribué à la qualification de huit pugilistes algériens pour les JO de Londres-2012.

USM Alger

La direction fait confiance à Hamdi

La direction de l'USM Alger semble être convaincue du coach actuel, Miloud Hamdi, à qui elle préfère faire confiance plutôt que de courir derrière un coach étranger qui ne pourrait pas apporter ce dont elle attend de lui.

Par Mahfoud M.

L'es dirigeants des Rouge et Noir préférant donc opter pour la stabilité qui reste plus importante, surtout pour un club qui souhaite aller loin dans la compétition africaine et ambitionne de remporter le titre qui manque à son palmarès, à savoir la Ligue des champions d'Afrique. Ainsi, le porte-parole du club, l'ancien international, Hadj Adlène, a été clair en affirmant que Hamdi restera à la tête du staff technique au moins jusqu'à la trêve hivernale et cela pour lui donner le temps de former une équipe compétitive qui serait capable de réussir les objectifs tracés par la direction.

«Miloud Hamdi devrait rester entraîneur en chef probablement jusqu'au mercato d'hiver, d'autant qu'il est en train d'effectuer un excellent travail depuis son arrivée. Il n'y a pas d'urgence à engager un nouvel entraîneur actuellement», a affirmé Hadj Adlène. C'est une sage décision prise par les responsables du club qui ont opté aussi pour une nouvelle



Le coach usmiste a le soutien de ses dirigeants

politique, à savoir celle de faire confiance aux jeunes du cru qui sont promus en équipe première. La stabilité n'est pas un vain mot pour le club algérois qui ne recrute pas beaucoup ces derniers temps et qui se contente de ramener des joueurs capables de donner ce plus attendu d'eux. Pour revenir au staff tech-

nique, il faut rappeler que la direction était en contacts en premier lieu avec Leekens qui n'a pas été engagé en raison de ses tergiversations avant de contacter un autre Belge, à savoir, Patrick Aussems, qui ne répondait pas, en fin de compte, au profil recherché.

M. M.

Ligue des champions (Gr. B)

El Merreikh prépare le match de l'ESS

L'e club d'Al-Merreikh du Soudan entame ce lundi un stage bloqué en vue de la réception de l'ES Sétif dimanche prochain à Omdurman dans le cadre de la 4^e journée de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique de football (Gr. B), indique la presse locale.

Les protégés de l'entraîneur franco-italien, Diego Garzitto, se sont contentés d'un nul vierge 0-0 face à Al-Merreikh Facher, dimanche soir pour le compte du championnat local. Il s'agissait du dernier match des coéquipiers de Bakri El Madina avant d'affronter le champion d'Afrique en titre.

La Fédération soudanaise a donné une suite favorable au club qui a souhaité le report de son match de la 22^e journée du Championnat



face au Ahly Shandy prévu initialement pour le 6 août. Al-Merreikh, leader actuel du Championnat du Soudan, reste sur un nul dans la compétition continentale ramené du terrain de l'ESS (1-1), le champion d'Afrique sortant avec lequel il parta-

ge la deuxième place au classement de la poule B avec 4 points chacun.

C'est l'USM Alger qui domine cette poule avec 9 unités, tandis que le MC El Eulma, troisième formation algérienne de ce groupe, ferme la marche avec un zéro pointé.

MC Oran

Les Hamraoua jouent un seul match amical en Espagne

L'e MC Oran (Ligue 1 algérienne de football) devra se contenter d'un seul match amical lors du stage qui se déroule actuellement en Espagne, a-t-on appris lundi auprès de la direction du club de l'Ouest.

Les joueurs de l'entraîneur français Jean-Michel Cavalli ont vu leur premier match-test qui devait se jouer vendredi dernier face à l'Esporciu Berga (3^e division) annulé pour cause d'intempéries sans être reprogrammé comme prévu initialement.

Du coup, les «Hamraoua» devront se contenter de la rencontre face à Terrasa FC (divi-



sion 3 espagnole) mardi au stade principal de Berga (100 km de Barcelone), précise la même source. Le MCO, dernier club

de l'élite algérienne à avoir entamé la préparation de pré-saison le 13 juillet dernier, a disputé sa première joute amicale face à l'OM Arzew (0-0), nouveau

promu en Ligue 2. Le club oranais prendra part la saison prochaine à la Coupe de la Confédération africaine après avoir terminé troisième au classement du championnat de l'exercice précédent.

Le MCO a clôturé jeudi dernier son opération de recrutement en faisant signer l'ancien milieu international Khaled Lemmouchia pour deux saisons.

Le club oranais entamera la saison footballistique 2015-2016 en déplacement face à l'ES Sétif, champion en titre, à l'occasion de la 1^{re} journée prévue le week-end des 14 et 15 août.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Boumerdès/Ouled Heddadj

Les non-retenus protestent devant de siège de l'APC

LES CITOYENS de la commune d'Ouled Heddadj ne figurant pas sur la liste préliminaire des bénéficiaires de logements sociaux protestent devant le siège de la municipalité, contre le mode et les critères entrepris par la commission de distribution pour cumuler le nombre de points. Selon les protestataires, la liste a été affichée au mois de ramadhan 2014. La commission de recours n'a éliminé pas moins de 25 bénéficiaires qui n'ouvrent pas droit au logement social pour diverses raisons et par conséquent sont retirés d'une manière définitive de la liste. Le doute persiste toujours

dans le milieu des manifestants. Lesquels s'interrogent, pourquoi ont-ils été retirés de la liste ? Les citoyens retenus quant à eux sont dans l'expectative et n'attendent qu'un appel des autorités pour s'acquitter des droits auprès de l'OPGI et la remise des clés. Ce mutisme des autorités a relevé le doute parmi les citoyens et les protestataires qui n'arrivent toujours pas à qui s'adresser pour recueillir la moindre explication quant à l'attribution des logements. Toutes nos tentatives pour joindre le premier responsable de la municipalité sont restées vaines.

A. K.

ArcelorMittal

Les travailleurs de l'AMPTA reprennent le travail

LES TRAVAILLEURS de l'unité ArcelorMittal Pipes and Tubes (AMPTA), ex unité de Tuberie sans soudure (TSS), ont repris hier le travail après avoir fermé depuis dimanche les accès du complexe sidérurgique d'El Hadjar provoquant la paralysie totale des unités et filières du site industriel, a-t-on constaté.

La soixantaine de travailleurs ont libéré les accès du complexe et repris le travail avec l'arrivée

de la force publique représentée par la Gendarmerie nationale qui leur avait ordonné de libérer les lieux en application d'une décision de justice. L'AMPTA emploie 350 travailleurs. Son capital est détenu à 70 % par ArcelorMittal et 30 % par Sider. Depuis plusieurs mois, l'unité enregistre un recul de sa production faute de satisfaire aux normes compétitives, est-il noté.

R. N.

Tramway d'Alger

Un incident technique à l'origine de l'interruption du trafic

LE TRAMWAY d'Alger a enregistré hier tôt dans la matinée une interruption de trafic liée à des problèmes techniques, a indiqué dans un communiqué la Société d'exploitation (Setram). «Le tramway d'Alger a enregistré une interruption du trafic hier à partir de 5h39 sur toute la ligne en raison de problèmes techniques», a ajouté la Setram, sans plus de précisions

sur la nature de ces problèmes techniques. La Setram a ajouté qu'après l'intervention des services concernés, «l'exploitation a repris en mode nominal à partir de 8h53». Cet incident «technique» sur le tramway d'Alger intervient un mois après la grève de quatre jours observée par les opérateurs le 4 juillet.

S. T.

Accidents de la circulation

66 morts et 2 322 blessés en une semaine

SOIXANTE-six personnes sont décédées et 2 322 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus durant la période s'étalant du 26 juillet au 1 août, selon un bilan rendu public hier par la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Mila avec six personnes décédées et 82 autres blessées, précise la même source.

Par ailleurs, les agents de la Protection civile ont effectué 3 799 interventions pour éteindre

2 991 incendies urbains, industriels et incendies divers.

Un mort et 8 blessés à Tissemsilt

Une personne est morte et huit autres ont été blessées dans un accident de la circulation, survenu hier à Tissemsilt, a-t-on appris du chargé de l'information à la direction de la Protection civile de la wilaya. L'accident s'est produit sur la route nationale RN 14 suite à une collision entre un taxi à son bord 7 passagers et un camion roulant en

LOUISA HANOUNE SOUTIENT BENGHEBRIT

Djalou@hotmail.com

Attaque de Ain Defla

L'ANP exprime sa reconnaissance aux Algériens

Le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a exprimé la «reconnaissance» de l'ANP au peuple algérien pour son soutien, suite à l'attentat terroriste qui a ciblé des éléments de l'Armée le jour de l'Aid El-fitr dans la wilaya d'Ain Defla.

Par Dalila H.

«Il n'est ni insolite ni inhabituel que la perfidie d'une horde de terroristes criminels atteigne, un jour aussi sacré que celui de l'Aid El-Fitr, ceux qui se sont voués cœurs et âmes à l'Algérie, au nom de leur appartenance à l'Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de libération nationale, et ont prêté serment de perpétuer la mémoire historique de leur patrie, de préserver le pont entre leur passé et leur présent et d'œuvrer en conséquence, avec toute la foi en la noblesse des missions qui leur sont assignées, et l'assurance des défenseurs chevronnés de la patrie, ayant l'absolue conviction en le soutien d'Allah le Tout-Puissant, en tout moment et en toute circonstance, face à tous ceux qui guettent l'Algérie et leurs acolytes, de vendus, renégats et mercenaires», a indiqué le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah dans un message. «Assurément, il n'est pas insolite,



non plus, ni inhabituel que le peuple algérien se soulève, avec l'ardeur d'un affectueux bienveillant, dans une hâte affirmée par l'ennemi avant l'ami, proclamant sa protestation, son refus et son mépris, exprimant tous ces amples sentiments et cette solidarité sans égal avec ses fils dans l'Armée nationale populaire», a-t-il souligné. Des sentiments, a poursuivi Gaïd Salah, qui «ont fait frétiler nos âmes de joie et de soulagement en tant que militaires, nous ont réchauffé les cœurs, et ont haussé notre fierté d'appartenir à ce peuple fidèle, empathique, aimable et chérissant sa patrie, lesquels ont aussi renforcé encore plus notre certitude, qu'il n'est nulle crainte, avec le vouloir d'Allah, le Tout-Puissant, pour notre pays, de ses ennemis intérieurs et extérieurs, tant que les fils dévoués de l'Algérie, là où ils se trouvent, sont conscients de

leur inévitable devoir de consolider et de renforcer les liens du front intérieur, dont la fibre principale est l'amour de l'unique Algérie, unie terre et peuple». «Cette fibre qui ne cesse de gagner force et puissance, faisant de l'Algérie et seule l'Algérie, le legs des chouchada, laissé aux soins des Algériens de génération en génération», a-t-il relevé. «Nous rendons hommage à cette noble position populaire, et nous sommes reconnaissants à notre peuple, avec toutes les expressions de fidélité et de loyauté, et nous nous engageons à donner notre meilleur, sous le commandement de son Excellence le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, pour demeurer l'indéfectible forteresse qui préserve l'Algérie», a conclu le chef d'état-major de l'ANP.

D. H.